



Titre du Projet: “Développement de l’Hydroélectricité sur Petite Echelle en Haïti”

UNDAF Effets: Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l’environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population

PNUD Plan Stratégique Envir. & Développement Durable: Effet principal: Promouvoir l’Environnement et l’Energie

PNUD Plan Stratégique, Effet Secondaire: Augmenter l’accès aux services environnementaux et de l’énergie pour la population appauvrie

Effet(s) escomptés du Programme de Pays:

Amélioration de la prise en charge et mise en place de politiques, programmes et projets par le Gouvernement pour inverser la tendance à la dégradation de l’environnement et l’épuisement des ressources naturelles.

Effet(s) escomptés du CPAP :

Des cadres stratégiques, légaux, institutionnels et communicationnels sont développés et leur mise en œuvre facilitée pour mieux répondre aux problèmes de gestion de l’environnement et des ressources naturelles aux niveaux national et local.

Partenaire de Mise-en-Œuvre / Implementing Partner: MTPTC Ministère de Travaux Publics, Transport et Communications

Autres partenaires de mise-en-œuvre / Responsible Partners: ED’H Electricité d’Haïti

Brève Description

Le Projet vise le développement de l’hydroélectricité sur petite échelle (small scale hydro power – SHP) en Haïti en éliminant les barrières qui existent actuellement au niveau des institutions, des règlements et des informations. L’approvisionnement en électricité sera organisé en insérant des petites usines d’hydroélectricité dans des réseaux régionaux, ce qui a produit des résultats positifs en termes de durabilité technique et financière. Le Projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec d’autres organisations bailleuses de fonds qui opèrent en Haïti. Dans le cadre du Projet, trois projets de petites usines d’hydroélectricité seront préparés pour que des partenaires du Projet y investissent. Le transfert de connaissances en technique et en gestion à des opérateurs locaux – ainsi que l’amélioration des règlements nationaux – constitue un élément clé dans la conception du Projet. L’initiative de SHP résultera en la réduction directe de l’émission d’environ 62,000 tonnes de CO₂e et une réduction indirecte de l’émission de 788,000 tonnes de CO₂.

Period de Programme du FEM:	2006-2010	Total ressources requis (USD)	2,975,000
Programme CPAP du PNUD :	2009-2011	Frais d’Agence (GMS) pris sur le Total:	100,000
Atlas Award ID:	00058512	Contributions monétaires :	
Project ID:	000073248	o FEM	975,000
PIMS #:	2820	o PNUD	200,000
Date de Démarrage :	Mar. 2011	Contributions en nature :	
Date de Fin:	Mar. 2014	o MTPTC	400,000
Modalité de Gestion	NIM	o Ed’H	400,000
		Contribution indirecte:	
		o Ed’H	1,000,000

Accordé par (Partenaire de Mise-en-Œuvre): MTPTC

Date/Mois/Année

Accordé par (Agence du FEM): PNUD

Date/Mois/Année

¹ Pour les projets du PNUD financés par le GEF, puisque cela inclut des exigences spécifiques au GEF.

Table des Matières

Acronymes	3
I. Analyse de la Situation.....	4
II. Stratégie.....	9
III. Cadre des Résultats du Projet:	18
IV. Budget Total et Plan de travail	20
V. Dispositions Administratives	22
VI. Cadre de Monitoring et d'Evaluation	24
VII. Contexte Juridique	26
VIII. Annexes	27

ACRONYMES

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
AL	Atelier de Lancement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BME	Bureau des Mines et de l'Energie
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CO2	Dioxyde de Carbone
EdH	Electricité d'Haiti
FIP	Formulaire d'Identification du Projet
GEF	Global Environment Facility (Facilité Mondiale pour l'Environnement)
GHG	Greenhouse Gases (Gaz à Effets de Serres)
GWh	Gigawatt heure
kWh	kilowatt heure
M&E	Monitoring & Evaluation
MTPTC	Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications
MW	Mégawatt
PIR	Project Implementation Review (Révision de l'Exécution du Projet)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD-CO	Représentation du PNUD dans le pays
RF	Replication Factor (Facteur de Duplication)
TPR	Tripartite Review (Révision Tripartite)
SHP	Petite Usine d'Hydroélectricité
SSHP	Hydroélectricité sur Petite Echelle
TSE	Table Sectorielle Electricité (Plateforme de Coordination du Secteur Electricité)
UGP	Unité de Gestion du Projet
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International

I. ANALYSE DE LA SITUATION

Avec une couverture de 10% des besoins en électrification et une consommation d'électricité per capita de 75 kWh par an, l'accès à l'électricité en Haïti se range dans les niveaux les plus bas du monde. La principale source d'énergie pour la majorité des gens est le bois (directement, ou transformé en charbon.²). Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) est responsable de la gestion de l'énergie via le Bureau des Mines et de l'Energie (BME). L'entité « Electricité d'Haïti (EdH) » qui appartient à l'Etat est responsable de la transmission et de la distribution de l'électricité en Haïti. L'EdH est également responsable de la majorité de la génération d'électricité, bien que des stations de génération thermales appartenant au Secteur Privé existent également dans le cadre du schéma IPP. Dans la pratique, l'électricité fournie par l'EdH n'est pas fiable et est distribuée tout au plus quelques heures par jour. Les gens qui ne sont pas servis par le réseau disposent de leurs propres génératrices individuelles fonctionnant à la gazoline ou au diesel pour satisfaire leurs besoins en électricité (par exemple, pour le fonctionnement d'une entreprise), ou, plus généralement, utilisent des bougies ou des lampes à kérosène ou même du bois pour l'éclairage. Les institutions qui ont besoin d'un approvisionnement en électricité 24 heures sur 24 utilisent des génératrices individuelles fonctionnant au diesel.

A cause d'une série de facteurs politiques, sociaux et administratifs, l'EdH n'a pas été en mesure, depuis des années, de recouvrer ses coûts de fonctionnement. Cela a graduellement miné la capacité de l'entreprise de maintenir la qualité de ses services, d'étendre son infrastructure en réponse à la demande croissante et d'investir dans une nouvelle capacité de génération³. Face au besoin pressant de satisfaire la demande d'électricité dans les principales villes, Port-au-Prince et le Cap Haïtien, les services de l'EdH ont été rationnés, se réduisant à quelques heures d'approvisionnement par jour, en rotation.

Bien que traditionnellement les tarifs soient inadéquats pour le recouvrement des coûts, des modifications récentes à la structure tarifaire ont été approuvées pour réduire les pertes de l'EdH. Cependant, le plein recouvrement en appellera à un important investissement dans des installations de génération et de distribution visant la réduction des pertes techniques. Haïti ne dispose toujours pas d'un réseau de transmission à haut voltage, ce qui limite substantiellement les options pour créer la redondance dans le transport de l'électricité et pour incorporer le courant de backup en cas de panne. De plus, cela inhibe l'expédition de la capacité existante de génération en termes d'efficacité et de coûts marginaux. Les pertes techniques dans le réseau de distribution et le larcin généralisé aggravent les fortes pertes économiques, et les gens répugnent à payer pour le service de mauvaise qualité fourni⁴. En résultat, le secteur de l'électricité se trouve pris dans un cercle vicieux de manque d'investissement et de service en détérioration.

² Selon les estimations, la consommation annuelle de bois de combustion serait de 4.5 à 6 millions de m³, résultant en un déboisement généralisé et un substantiel déclin de la disponibilité du bois de combustion ; en corollaire, le déboisement a entraîné une grave érosion du sol et une réduction du flux annuel des rivières. Selon les estimations, 1.500 hectares de terre arable et 37 millions de tonnes de couche arable sont perdus chaque année suite à l'érosion.

³ L'EdH a une capacité installée totale de 216 MW (154 MW thermique, et 62 MW hydro) sur le territoire national. Les usines d'électricité proches de Port-au-Prince sont celles de Varreux, 68 MW, et de Carrefour, 50 MW (thermales), et de Péligre, 54 MW (hydro). Cependant, Varreux et Carrefour ne travaillent pas à leur pleine capacité à cause du manque d'entretien ; tandis que la production de Péligre décline suite à la sédimentation du réservoir. Les usines d'électricité dans les autres régions d'Haïti sont : 10.6 MW (Nord) ; 16.1 MW (Artibonite) ; 8.3 MW (Sud) ; 4.9 MW (Centre-Ouest). Toutes ces usines sont hors de service à cause du manque d'entretien. Dans le centre semi-autonome de Jacmel, l'EdH gère une usine de 4.3 MW encore en fonctionnement et qui fait partie d'un programme de réhabilitation sous le leadership de l'ACDI.

⁴ L'expérience dans de nombreux pays à travers le monde (en milieu tant rural qu'urbain) indique que les gens sont désireux de payer un prix commercial pour l'électricité, à condition que le service fourni soit fiable et de bonne qualité. Sinon, ils tendent à considérer le service comme « n'en valant pas la peine » et arrêtent de payer. En Haïti également (Jacmel), l'ACDI a conclu que la mauvaise qualité du service d'électricité est la principale raison des pertes commerciales dues au non paiement et au larcin.

La faiblesse de la position financière de l'EdH et l'incertitude de ses revenus créent un profil de risque élevé en matière d'investissement dans une nouvelle capacité de génération. Cependant, en 1999 le Gouvernement a accepté d'acheter de l'électricité de producteurs indépendants d'électricité (Independent Power Producers – IPP) ; mais le prix par kWh est bien plus élevé que le tarif au détail, ce qui signifie que l'EdH perd de l'argent sur chaque kWh acheté dans le cadre du PPA⁵. Effectivement, les pertes opérationnelles de l'EdH sont absorbées par l'État. Les subventions octroyées par le Ministère des Finances à l'EdH représentent environ 1% du PIB pour couvrir les coûts du carburant et acheter l'électricité des IPP. L'augmentation croissante des coûts des combustibles fossiles accélère ce drainage de ressources nationales si nécessaires pour le développement à long terme.

Dans le Plan 2005-2015 de Développement du Secteur Énergétique, Haïti s'est donné pour objectif d'augmenter le niveau d'accès de sa population à l'électricité, de 10% actuellement à 50% d'ici l'année 2015. Le plan établit un programme impliquant plus de US\$400M de financement nécessaire et inclut un appui administratif pour l'EdH, d'importants investissements dans la réhabilitation des usines électriques existantes et dans une nouvelle capacité de génération, un programme étendu d'électrification (en milieux urbain et rural) et la création d'une entité de régulation. L'utilisation de toutes les technologies applicables sera encouragée, y compris l'hydroélectricité et d'autres sources d'énergie renouvelable et la promotion de l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie du côté de l'approvisionnement comme de la demande. La mise en œuvre de ce plan est en cours, avec d'importantes contributions de bailleurs de fonds comme l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Mondiale (BM), et l'USAID.

L'ACDI est présente depuis longtemps dans le secteur énergétique en Haïti. Après avoir travaillé dans la région de Jacmel sur le concept des réseaux de distribution régionaux commercialement autonomes, elle travaille maintenant sur Les Cayes⁶. L'ACDI fait également partie de la plateforme de coordination des bailleurs internationaux et du Gouvernement haïtien pour le secteur, la « Table Sectorielle d'Electricité » (TSE). Cette plateforme offre de bonnes opportunités de discuter de modèles commerciaux innovateurs et plus durables en Haïti et de coordonner des programmes et des investissements pour le développement du secteur. Bien que les résultats de l'ACDI à Jacmel en matière d'opération, d'entretien, de qualité du service d'électricité et de collecte des paiements, soient positifs⁷, il s'est avéré impossible d'établir une compagnie de distribution commercialement autonome. En conséquence, les ressources financières continuent à être drainées de la région pour compenser des déficits dans d'autres villes. La pression sociale, le manque d'appui politique, l'absence d'un cadre juridique adéquat et la faiblesse institutionnelle au sein de l'EdH sont les principaux facteurs entravant ce changement important.

L'USAID et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) préparent des programmes en appui aux réseaux de distribution régionaux sur la base de génération d'énergie renouvelable. L'USAID est présente dans le pays depuis longtemps et a réhabilité plusieurs petites usines au cours des dernières années⁸. L'organisation envisage maintenant un programme plus vaste de développement basé sur l'approvisionnement en énergie (renouvelable) en milieu rural dans le Nord-est du pays. La BID est en train de préparer une proposition d'investissement dans l'infrastructure électrique incluant la génération d'énergie renouvelable. La BID et la Banque Mondiale appuient

⁵ Le tarif moyen en Haïti était, en 2006, de US\$0.176 par kWh, et comptait parmi les plus élevés dans la région LAC. Ceux du PPA, avec Alsthom et SOGENER, sont de US\$0.20 – 0.21 par kWh. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Electricity_sector_in_Haiti.

⁶ Assistance Technique de l'ACDI (Jacmel) – Phase III. (No. de projet A032087-001, 2005-2009). L'approche de l'ACDI consiste à travailler avec le Gouvernement et l'EdH pour faire fonctionner le réseau régional en tant que facilité isolée, dans laquelle les revenus générés sont retenus pour le fonctionnement et l'entretien du réseau local plutôt que d'être canalisés vers Port-au-Prince.

⁷ Les résultats positifs obtenus par l'ACDI à Jacmel ont encouragé la BID à s'impliquer dans le programme PREPSEL (2006 – 2010) de la Banque Mondiale visant l'amélioration de l'approche commerciale et la réduction des pertes techniques et commerciales à Port-au-Prince. Le budget total de ce projet est constitué d'un montant de US\$6 m. provenant d'un don de la Banque Mondiale plus un montant de US\$18 m. provenant d'un prêt de la BID. Selon les rapports, les pertes techniques à Port-au-Prince sont de 57% de l'énergie générée, alors que seulement 38% de l'électricité facturée est collectée. Source: <http://www.iadb.org/NEWS/detail.cfm?artid=3506&language=En&id=3506&CFID=2293094&CFTOKEN=74933676>

⁸ Communication avec le personnel de l'USAID en Haïti, Août 2009. Voir également : <http://www.usaid.gov/ht/partners.html>.

également la modernisation de l'infrastructure de distribution dans Port-au-Prince, et travaillent avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications à l'élaboration de politiques et règlements nationaux pour l'énergie.

La stratégie de projet du PNUD/GEF consiste à collaborer étroitement avec ces initiatives afin d'appuyer le développement de petites usines d'hydroélectricité (SHP). La génération d'électricité dans le cadre des SHP est une option attrayante pour l'approvisionnement en électricité pour les réseaux régionaux de distribution. Les petites unités d'hydroélectricité aident à réduire la dépendance d'Haïti des combustibles fossiles importés. De plus, les coûts unitaires de l'énergie pendant la durée de vie de l'investissement sont plus faibles pour les petites unités d'hydroélectricité que pour les génératrices fonctionnant au diesel. En promouvant les petites unités d'hydroélectricité, le Gouvernement haïtien veut développer une option durable et de long terme pour satisfaire la demande et réduire l'émission de gaz à effet de serre. Actuellement, l'hydroélectricité représente environ un tiers de la production totale d'électricité ; mais il existe un important potentiel additionnel à exploiter. La plus grande usine d'hydroélectricité est celle de Péligre, d'une capacité de 54 MW⁹ ; cependant, elle ne génère actuellement qu'une fraction de cette capacité à cause du manque d'entretien et de la sédimentation de son réservoir. Les SHP peuvent offrir une solution de génération plus durable et mieux gérable pour Haïti, spécialement quand l'électricité est distribuée via des réseaux régionaux.



Figure 1 Carte de l'infrastructure de génération et de transport de l'électricité en Haïti.

Cependant, à cause de plusieurs barrières et de l'investissement initial plus élevé comparé à la génération à partir de fossiles, ces SHP ne se sont pas développées au cours des 20 dernières années. Les principales barrières qui entravent actuellement l'introduction de SHP connectées à des réseaux en Haïti sont:

- Barrière relative aux politiques;

⁹ La génération totale d'électricité en Haïti pendant l'année fiscale 2001 – 2002 était de 548 GWh, avec une contribution des usines d'électricité thermique de 67% et de l'hydroélectricité de 33%. Les émissions de CO2 des usines d'électricité thermique pendant la même période étaient d'environ 97,000 tonnes.

- Compétences et modèles commerciaux;
- Informations et;
- Finances.

Il faut noter qu'il existe d'autres importantes barrières étroitement liées au niveau global de développement du pays, en particulier: (i) l'absence générale d'institutions fortes ; (ii) l'instabilité politique ; (iii) l'inadéquation de l'éducation ; et (iv) le manque de capital d'investissement. Ces problèmes ne peuvent être directement solutionnés dans le cadre d'un projet moyen de la GEF ; cependant, la communication au sein de la communauté internationale des bailleurs et la coordination des efforts se sont avérés constituer un mécanisme efficace pour la mitigation des risques externes.

Barrière relative aux politiques

La première étape vers la revitalisation du secteur énergétique fut franchie en 1995 quand Haïti a ratifié une loi sur la modernisation des entreprises publiques¹⁰. Les trois lignes d'action par lesquelles la participation privée aux entreprises publiques fut encouragée sont la capitalisation, un système de concession, et des contrats de service. Une Commission Nationale de Modernisation du Secteur Public (CMEP) et une Commission Nationale de l'Énergie ont été établies sous tutelle directe du Premier Ministre. Dans le cadre de cette loi, des IPP ont émergé, faisant fonctionner deux usines d'électricité thermique en Haïti.

Cependant, on n'est pas encore arrivé à la définition et à la mise en place de mesures de politiques pour réguler le secteur de l'énergie et permettre à l'EdH de fonctionner dans des conditions commerciales plus viables. La compagnie perd de l'argent sur chaque kWh produit, et la qualité du service sur le territoire tout entier subit l'impact négatif de la situation dans les grandes villes. Dans ces conditions, l'EdH est incapable d'accumuler des réserves financières à investir dans une nouvelle capacité de génération et l'extension du service. Les investisseurs privés n'intégreront pas le marché si les risques du contrat ne sont pas pleinement assumés par l'Etat, comme c'est le cas des projets IPP existants déjà mentionnés.

L'absence d'un cadre de politiques stable et cohérent constitue une importante barrière au développement du secteur basé sur des principes relatifs aux coûts et à la qualité. Tant que la nécessité de satisfaire les demandes immédiates d'énergie prévaut sur la vision à long terme pour le développement du secteur et l'investissement, l'EdH ne disposera que de peu d'options pour contrôler et faire baisser les coûts marginaux de chaque kWh généré et distribué aux usagers. L'absence d'un cadre de politiques cohérent implique des aspects institutionnels tels que l'entrecroisement des responsabilités entre les ministères, l'absence d'un mandat commercial clair pour l'EdH, des règlements relatifs à l'utilisation de la terre et de l'eau, les licences et concessions, les standards de qualité pour le service fourni, l'arbitrage et les incitations.

La position géographique du réseau en Haïti suggère que la restructuration des services d'électricité par zones de services régionaux décentralisés aurait plus de succès que l'approche nationale. L'expérience à Jacmel incite à prendre cette direction. Le recouvrement des coûts par région deviendrait alors un objectif réaliste, avec d'intéressantes possibilités de renforcement du sens de la propriété, de responsabilité et de productivité dans les zones rurales. Cependant, dans le contexte politique actuel cette approche ne sera probablement acceptée que si la situation dans les principales villes est en même temps redressée.

Barrière relative aux compétences et modèles commerciaux

Dans la situation actuelle, l'EdH n'est pas en mesure de fournir un service adéquat aux usagers. L'absence d'un modèle commercial solide et transparent constitue une barrière primaire qui a érodé la position financière de l'EdH ; sans ressources financières pour procéder à un entretien adéquat et interagir avec ses clients, les compétences techniques, commerciales et administratives de l'entreprise se sont dégradées avec le temps. Pendant la phase de préparation du projet, l'EdH a indiqué avoir un personnel technique disponible qui peut être formé, mais que la capacité institutionnelle manque à l'entreprise pour gérer efficacement les ressources disponibles et sauvegarder l'intégrité des unités commerciales individuelles. La formation doit donc être offerte à tous les niveaux pour améliorer les capacités administratives et renforcer les connaissances et compétences du personnel technique. De

¹⁰ Loi sur la Modernisation des Entreprises Publiques, 1995.

plus, la structure institutionnelle de l'entreprise doit être renforcée. Un appui soutenu de haut niveau sera crucial pour que l'EdH rétablisse la confiance – et donc la motivation – parmi son personnel et arrive à convaincre les gens qu'il est vraiment possible d'atteindre les buts et objectifs établis.

Dans la situation politique, financière et technique actuelle, il n'est pas possible pour l'EdH d'établir immédiatement sur tout le territoire national un modèle d'entreprise commerciale. Le premier pas dans cette direction consistera à améliorer les capacités de l'EdH de fournir des services d'électricité adéquats à ses usagers, ce qui implique : la réparation, la modernisation et l'expansion de ses services, ne serait-ce qu'au niveau local. Les clients qui reçoivent des services adéquats sont en général mieux disposés à payer pour ce service. Une formation technique et commerciale pour le personnel local de l'EdH, et des procédures efficaces de collecte des paiements seront critiques pour maintenir le service et générer des revenus. Les efforts de la coopération internationale en Haïti suivent cette approche en s'adressant aux infrastructures techniques en offrant le capital d'investissement. Une fois les conditions techniques en place et le personnel de l'EdH adéquatement formé, les conditions commerciales pourront s'améliorer avec la mise en place d'une grille tarifaire permettant le recouvrement des coûts.

L'expérience de l'ACDI à Jacmel montre qu'au niveau régional un progrès substantiel peut s'obtenir en matière de renforcement des compétences commerciales de l'EdH. En fournissant l'électricité 24 heures par jour, il y a eu une substantielle réduction des pertes commerciales et techniques (de 55% à 21%) ; 86% de l'électricité produite est facturée et 92% des montants de ces factures sont collectés. Il s'est avéré difficile de maintenir l'autonomie envisagée du réseau, et les revenus sont drainés de la région pour couvrir les déficits de l'EdH générés ailleurs, en dépit de l'accord préalablement conclu. Cela démontre combien les pressions sociales et politiques sont fortes sur le secteur. Le modèle à Jacmel n'est pas basé sur l'hydroélectricité ; cependant, tous les bailleurs de fonds et le Gouvernement reconnaissent que les petites unités d'hydroélectricité constituent une source d'énergie propre et indigène pour l'approvisionnement en électricité via des réseaux régionaux de distribution.

Barrière relative à l'information

La carte du potentiel d'Haïti en matière d'hydroélectricité est obsolète, l'enquête la plus récente datant de 1979. Compte tenu des changements survenus dans l'utilisation des terres et dans la démographie, de nouvelles mesures hydrauliques sont nécessaires, ainsi qu'une réévaluation des sites potentiels¹¹. Du fait que la technologie y a longtemps été négligée, les compétences techniques disponibles en Haïti sont limitées pour exécuter un vaste programme d'évaluation, y compris des observations hydrométéorologiques, la gestion des équipements de mesure et l'analyse des données. Par conséquent, une composante pour la formation technique du personnel haïtien doit faire partie de l'effort d'élimination de la barrière relative à l'information.

Sans informations détaillées sur les sites, le développement de petites unités d'hydroélectricité en Haïti sera limité à l'amélioration des usines électriques existantes. Etablir une carte des zones de bassins versants à fort potentiel et actualiser les informations socioéconomiques pour déterminer la demande d'énergie, les capacités de paiement et l'utilisation productive de l'énergie aideront les concepteurs du projet¹² à avancer plus rapidement.

Avec les plans actuels visant à étendre la capacité d'Haïti basée sur le fossile¹³, il faut aussi des informations pour alimenter l'élaboration de politiques au niveau national, y compris pour le comité sectoriel TSE. La conscientisation parmi les concernés de haut niveau et la coordination des stratégies des programmes d'appui aideront à identifier les opportunités d'investissement dans les SHP.

Barrière financière

¹¹ On s'attend à ce que la grande dévastation de la forêt tropicale humide au cours des dernières décades entraîne d'importants changements dans les flux et la disponibilité de l'eau. Des mesures actualisées peuvent aussi donner des indices de l'effet du changement climatique mondial sur la pluviométrie en Haïti.

¹² Par exemple, dans le cadre d'initiatives envisagées de l'ACDI, de l'USAID et de la BID.

¹³ La capacité en cours d'installation à Port-au-Prince (30MW), aux Gonaïves (15MW) et au Cap-Haïtien (15MW) dans le cadre de l'initiative tripartite Venezuela, Cuba et Haïti en est un exemple.

Vu le niveau global de développement d'Haïti, le capital privé est rare et le pays dépend en grande partie de l'appui financier de la communauté internationale des bailleurs de fonds et des banques de développement pour les investissements dans l'infrastructure. A plus long terme, seule une croissance économique soutenue pourra créer une situation dans laquelle le pays génère suffisamment de revenus pour financer ses services de base, y compris les réseaux d'infrastructures.

Pour ce qu'il s'agit du développement de petites usines d'hydroélectricité (et des réseaux régionaux y relatifs), la barrière financière actuelle est liée au profil de haut risque que présente l'investissement. Le fait qu'il n'y a pas d'histoire de succès d'un investissement privé antérieur dans une SHP en Haïti ajoute au risque perçu tandis que, plus généralement, les investisseurs ignorent les opportunités qu'offrent les SHP. Comparé à celui de la génération à partir du diesel, le coût initial plus élevé et la durée plus longue dans le temps (aussi bien la durée de vie que le temps de recouvrement) ajoutent au risque de l'investissement. Entretemps, les expériences dans le secteur de l'électricité en Haïti au cours des dernières décades indiquent que les revenus sont incertains. Cependant, l'alternative des SHP offre des coûts de cycle de vie plus faibles et n'est pas sujet aux fluctuations des prix du carburant importé. Avec un bon entretien et une bonne gestion, les revenus opérationnels peuvent être réinvestis en vue de l'extension du service à de nouveaux usagers.

L'approche adoptée à Jacmel démontre que dans des circonstances appropriées, les risques du projet peuvent être quantifiés et limités, ce qui est une condition fondamentale pour attirer le capital d'investissement dans un schéma d'IPP et retenir des revenus pour l'expansion du service. L'initiative proposée PNUD/GEF vise la création de conditions favorables pour l'inclusion d'une petite hydro-technologie dans le cadre d'une approche régionale. Il faut cependant noter que les barrières financières et relatives au risque ne peuvent être pleinement éliminées que si le modèle d'approvisionnement régional est appuyé par un cadre national institutionnel et de politiques en place.

II. STRATEGIE

Compte tenu de l'ampleur des problèmes que confronte le secteur de l'énergie en Haïti, il n'est pas possible d'entreprendre de mettre en place toutes les mesures nécessaires dans le cadre d'un seul projet. Cependant, la communauté internationale travaille avec le Gouvernement haïtien à la réhabilitation de l'infrastructure nationale pour l'électricité et à la mise en place d'un cadre institutionnel plus efficace. L'intervention du PNUD/GEF s'inscrit dans ce cadre plus global et cible explicitement le développement de SHP dans ce contexte. Le projet PNUD/GEF créera d'importantes conditions favorables nécessaires pour la mise en œuvre subséquente de programmes de SHP par la communauté internationale des bailleurs de fonds et le Gouvernement haïtien, ainsi que par des investisseurs privés.

Sur la base de cette analyse des barrières, l'initiative « Hydroélectricité sur Petite Echelle » PNUD/GEF ciblera les barrières relatives aux politiques/règlements, le renforcement de la capacité de l'EdH et la génération d'informations actualisées sur la météorologie et le projet pour accélérer le développement de nouveaux SHP dans le pays. Le projet SSHP créera un cadre institutionnel et de régulation amélioré pour promouvoir le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle en Haïti et créer la capacité humaine technique et administrative nécessaire pour une gestion durable des SHP. De plus, le projet sera centré sur le développement de petites unités d'hydroélectricité dans des réseaux régionaux¹⁴, collaborant avec l'ACDI dans la région du Sud-est pour promouvoir l'investissement dans les petites unités d'hydroélectricité dans les réseaux régionaux appuyés par leur intervention. Le projet fera la démonstration de la justification technique et économique du développement de l'hydroélectricité sur petite échelle dans les réseaux régionaux et consolidera l'investissement dans trois SHP pendant la durée du Projet.

2.2 Objectifs, Effets et résultats du Projet

But et Objectif du Projet

¹⁴ Chacune fournissant ses services à environ 50,000 – 100,000 personnes.

Le projet a les but et objectif suivants:

Le but du projet est : “De réduire l’émission de gaz à effet de serre produite par la génération d’électricité à partir de combustibles fossiles en Haïti via la promotion du développement de petites usines d’hydroélectricité.”

L’objectif du projet est : “De créer un environnement favorable à l’investissement privé et public dans des petites usines d’hydroélectricité en Haïti.”

Bénéfices pour l’environnement

Le Projet SSHP a des bénéfices pour l’environnement, parce qu’il évite l’émission de CO2 produite par la génération d’électricité en Haïti à partir du diesel. Ces bénéfices sont directs et indirects :

Les bénéfices directs sont associés à la construction de deux nouvelles petites usines d’hydroélectricité et à la modernisation de celle déjà existante. La nouvelle capacité totale générée sera de 700 kW. Les bénéfices indirects pour l’environnement découleront de l’impact des activités d’élimination des barrières et de la démonstration de la viabilité du modèle d’approvisionnement.

Les bénéfices directs sont estimés à la réduction de l’émission de 62,000 tonnes de CO2 pendant la vie économique de l’investissement (20 ans). Les bénéfices indirects résultant de la transformation du marché sont estimés à la réduction de l’émission d’environ 788,000 tonnes de CO2. Ces bénéfices environnementaux du projet contribuent aux objectifs de la Priorité Stratégique SP3 pour le Changement Climatique de la GEF. L’Annexe 2 présente une analyse plus détaillée de la réduction de l’émission de gaz à effet de serre.

Effet #1 Etablissement d’un cadre de régulation et d’une politique orientés vers le marché permettant le développement de petites unités d’hydroélectricité dans le pays.

Résultat#1.1 Mécanismes de planification et de mise en place de petites unités d’hydroélectricité au sein du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et de l’EdH. Ce résultat englobe l’appui soutenu au Gouvernement haïtien et à l’EdH, leur permettant d’intégrer la génération d’électricité à base d’énergie renouvelable dans le développement futur du secteur. Cette composante couvre deux principales activités : (i) la préparation de propositions détaillées ciblant et incluant la génération d’hydroélectricité sur petite échelle dans le secteur national de l’énergie ; et (ii) l’établissement d’un dialogue sur les politiques avec des concernés nationaux selon un agenda de travail accordé avec des organisations bailleuses partenaires et la TSE.

Résultat #1.2 Une stratégie élaborée permettant le fonctionnement durable et commercial de petites usines d’hydroélectricité (SHP) dans les réseaux de distribution régionaux. Ce résultat du projet part de l’expérience de l’ACDI dans le Sud-est, en poursuivant l’établissement de conditions techniques et financières pour l’investissement dans les SHP permettant la durabilité à long terme sur la base d’un projet (ou régional). Si ces conditions ne sont pas en place, le capital d’investissement restera très limité. Spécifiquement, cette composante du projet envisage : (1) l’élaboration de propositions pour l’approbation formelle de règlements favorables au développement de SHP dans les réseaux régionaux ; et (ii) des modalités pour l’introduction de la compétition et de critères de qualité pour les services d’électricité fournis, pour l’octroi de sites de SHP et de concessions.

Résultat #1.3 Règlements rédigés pour la promotion du développement et du fonctionnement des SHP en Haïti. Cette composante couvre l’élaboration de règlements techniques sur les points suivants: (i) l’établissement d’une méthodologie pour calculer le coût de référence d’une SHP; (ii) l’identification d’incitations financières et d’options pour la mitigation des risques liés à l’investissement dans les SHP; (iii) une proposition relative au statut juridique d’un opérateur privé de SHP selon la modalité de l’IPP ; (iv) une résolution relative à la propriété foncière et aux droits d’utilisation de l’eau pour les projets de SHP ; et (v) des règlements sur les contraintes environnementales et la gestion des zones de bassin versant. Ce résultat s’inscrit dans un effort plus vaste du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications pour élaborer une politique nationale de l’énergie et des instruments de régulation appropriés. Cet effort est appuyé par la BID et la BM, et le projet PNUD/GEF ciblera les règlements spécifiques nécessaires pour le développement de SHP.

Résultat #1.4 *Documentation Standardisée (contrats IPP, documents d'appels d'offres, etc.) développée pour la passation de contrats pour SHP.* Ce résultat envisage la création d'une procédure centralisée pour les licences et concessions pour la génération et la distribution d'électricité au niveau régional, y compris: (i) la préparation d'appels d'offres; et (ii) une campagne intégrale de publicité visant les entrepreneurs, investisseurs et fournisseurs potentiels, et les concernés locaux.

Résultat #1.5 *Mécanismes de mitigation des risques en place pour les investisseurs publics et privés.* Ce résultat envisage la conception et la mise en place de mesures visant la réduction des risques perçus pour les investisseurs publics et privés dans les SHP. Cela inclura l'évaluation de la faisabilité de la mise en place de garanties souveraines, du développement de responsabilités d'obligations claires en cas de défaut, et la sécurisation des droits de propriété et des concessions, entre autres mesures potentielles.

Effet #2 *Des capacités techniques et administrative ont été créées au sein de l'EdH et d'autres concernés nationaux pour l'évaluation, la préparation et le fonctionnement de petites unités d'hydroélectricité en Haïti.*

Résultat #2.1 *Programme établi pour l'actualisation de données hydrologiques vieilles de 30 ans en Haïti.* Cette activité sera centrée sur l'acquisition et l'installation d'équipements de mesure hydrométéorologiques dans des sites sélectionnés dans le pays selon un programme et une méthodologie préétablies de cartographie. Des données seront collectées pendant la durée du projet, traitées et rendues accessibles pour des tiers, et donneront des indices quantitatifs du potentiel de développement des SHP. Les zones cartographiées seront sélectionnées selon les priorités du Gouvernement haïtien et coordonnées avec les programmes d'électrification exécutés par des organisations partenaires dont l'ACDI, l'USAID et la BID. Cette composante inclura de plus l'offre d'une formation adaptée en utilisation et entretien d'équipements, et en collecte et traitement de données, pour un petit groupe de professionnels nationaux.

Résultat #2.2 *Programme de formation au sein de l'EdH pour en renforcer la capacité administrative et technique.* En sa qualité d'entité nationale en charge de l'offre de services d'électricité à la population, l'EdH doit se familiariser avec tous les aspects de la technologie de la petite unité d'hydroélectricité, y compris les caractéristiques techniques, les aspects économiques, l'entretien et le dimensionnement, et l'évaluation de nouveaux projets. Spécialement dans les réseaux décentralisés, l'expansion du service à un nombre suffisamment grand d'utilisateurs est critique pour la faisabilité économique ; la distribution et la génération doivent donc être considérées ensemble. De même, il faut inclure les aspects organisationnels, puisque le développement de SHP se fera généralement loin des grandes villes. Ce résultat préparera un plan de développement des ressources humaines en collaboration avec l'EdH et des concernés locaux, et mettra en œuvre un programme de formation pour des professionnels sélectionnés.

Résultat #2.3 *Le développement de petites usines d'hydroélectricité est institutionnalisé à l'EdH avec la création d'une unité vouée aux affaires.* Cette composante du projet envisage le renforcement du contexte institutionnel au sein de l'EdH visant la définition des rôles, responsabilités et procédures pertinents pour le développement, le fonctionnement et la gestion de petites usines d'hydroélectricité en Haïti. Si possible et si approprié, le projet créera à cette fin une unité vouée aux affaires au sein de l'EdH, pouvant agir à l'avenir en tant que contrepartie directe pour les concernés. De plus, cette composante concevra et formalisera des protocoles et procédures techniques pour orienter le processus de sélection de sites, et de construction et de gestion de SHP. Il faut des méthodologies et des procédures pour le développement de projets pour garder le projet sur les rails avant et pendant la phase de construction, et pour inclure des concernés locaux dans le processus.

Résultat #2.4 *Les opérateurs de projets et concernés locaux clés ont acquis des compétences techniques, administratives et commerciales appropriées pour le développement et le fonctionnement des SHP.* La viabilité technique, et donc financière, des usines de SHP dépend de la fiabilité des services d'électricité fournis et de l'accumulation de réserves financières à réinvestir (grands travaux d'entretien, pièces de rechange, expansion du service). La formation adéquate et l'organisation du personnel local est une condition préalable à la viabilité technique. Ce résultat préparera les opérateurs locaux de projets à l'acquisition des compétences nécessaires pour un fonctionnement durable de la SHP.

Résultat #2.5 *Un pipeline de projets SHP est créé.* Ce résultat ciblera l'assurance que l'EdH peut développer un pipeline de projets SHP, basé sur des données actualisées et une modélisation technique et financière réaliste. Ce pipeline fera l'objet d'un marketing auprès d'investisseurs privés et publics potentiels pour lever des investissements additionnels dans les SHP.

Effet #3 *Des petites usines d'hydroélectricité sont incorporées dans les réseaux régionaux de distribution construits et fournissent de l'électricité aux usagers.*

Résultat #3.1 *Réduction des pertes techniques et non techniques dans les réseaux régionaux.* C'est une condition préalable nécessaire pour la mise en place réussie des SHP, qui sera traitée conjointement avec l'ACDI à Jacmel et aux Cayes. Cela inclut des améliorations techniques ainsi que le développement des capacités au sein de l'EdH et pour que les usagers créent un modèle d'approvisionnement en électricité durable au niveau régional.

Résultat #3.2 *Etudes de faisabilité et de conception technique réalisées pour trois SHP.* Ce résultat envisage la préparation d'études de faisabilité détaillées et de conception technique pour les trois projets de SHP qui seront mis en fonctionnement par les partenaires du projet. Trois sites potentiels de SHP ont été identifiés pendant la phase de préparation du projet ; mais ils peuvent changer en fonction des priorités du Gouvernement et de la disponibilité du capital de financement. Les usines de SHP identifiées sont géographiquement proches de l'initiative de l'ACDI à Jacmel et aux Cayes. Les usines fourniront donc de l'électricité aux réseaux régionaux participant au programme de l'ACDI. Il est prévu de réaliser cette activité selon la modalité d'un service sous contrat avec une firme de consultation spécialisée sous la supervision d'un expert national avec l'appui d'un expert international. Compte tenu des impacts attendus du changement climatique dans le pays, et en particulier du dommage potentiel que peuvent causer les cyclones, il faudra assurer une conception à l'épreuve des intempéries pour les SHP.

Résultat#3.3 *Des contrats sont rédigés, négociés et signés par des parties impliquées pour l'investissement, la propriété et l'approvisionnement en électricité selon la modalité des IPP pour les SHP dans le cadre de (3.1) ; des plans d'affaires détaillés sont préparés pour l'exploitation financière des SHP.* Cette composante inclut la préparation et la signature des contrats et licences nécessaires pour la construction et le fonctionnement des SHP dans le cadre de (3.1). Le Projet fournira une assistance pour l'élaboration des documents juridiques et de l'expertise pour orienter les négociations. Les tarifs pour les usagers, les coûts d'entretien et le réinvestissement entrent dans le schéma de cash flow du projet et établissent des limites financières. Cette composante aidera à l'élaboration de plans d'affaires, fournissant un cadre pour le fonctionnement et l'exploitation des SHP.

Résultat #3.4 *L'investissement a été trouvé pour l'installation d'au moins trois SHP en Haïti.* Le projet lèvera des fonds auprès d'investisseurs et de la communauté internationale des bailleurs de fonds pour la mise en place de trois SHP en Haïti. L'idée pour le moment est de monter deux petites usines d'hydroélectricité et de réhabiliter une SHP existante. Les ressources de la GEF seront utilisées pour appuyer la mise en œuvre de ces trois projets, étant donné que l'expérience en technologie de SHP en Haïti est limitée. De plus, les ressources de la GEF dans le cadre de cette composante seront utilisées pour cofinancer des efforts locaux de supervision avec l'EdH et pour couvrir les coûts liés à la logistique.

Effet #4 *Un plan de monitoring et d'évaluation du projet est exécuté, et des leçons apprises sont disséminées.*

Résultat #4.1 *Un plan de monitoring et d'évaluation du projet est en application.* Ce résultat couvre la mise en œuvre du plan de monitoring et d'évaluation (M&E) comme détaillé dans la Partie (IV) conformément aux directives du PNUD et de la GEF, et en partenariat avec le Gouvernement haïtien.

Résultat #4.2 *Des leçons apprises sont réunies, préparées et disséminées.* Ce résultat systématisera les expériences du projet et servira de base pour la duplication des bonnes pratiques dans le pays; il alimentera également le PNUD et la GEF dans le cadre de leurs programmations futures et de l'apprentissage horizontal.

Résultat #4.3 *Des activités de publicité et de promotion sont réalisées, ciblant des bailleurs et des investisseurs.* Ce résultat assurera que d'autres concernés et parties prenantes publics et privés sont informés du potentiel de développement des SHP dans le pays.

Cohérence avec les Stratégies Centrales de Zones de la GEF

L'intervention proposée du PNUD/GEF, "Hydroélectricité sur Petite Echelle en Haïti", cible la promotion de petites usines d'hydroélectricité en tant que sources d'énergie renouvelable connectées à un réseau pour la génération d'électricité. Il s'inscrit dans le cadre de l'Objectif Stratégique 4 sur le Changement Climatique de la GEF-4, « de promouvoir l'énergie renouvelable en réseau » et le Programme Stratégique 3 « Promotion des Approches de Marchés pour l'Energie Renouvelable ». L'intervention vise une transformation du marché à long terme vers l'énergie renouvelable (l'hydroélectricité) hors des zones urbaines en Haïti et fait une importante contribution aux indicateurs de la GEF dans le CC, spécifiquement l'émission évitée de gaz à effet de serre (tonnes de CO₂), l'énergie renouvelable basée sur la production d'électricité (kWh/an), et le nombre de ménages connectés. De plus, l'intervention devrait avoir un impact direct et vérifiable sur la conservation des zones de bassin versant et des bénéfices indirects, y compris la réduction des pertes techniques et commerciales grâce à des méthodes d'approches améliorées du client.

Eligibilité du Pays

Haïti a ratifié l'UNFCCC le 25 septembre 1996 et est pleinement éligible au financement de la GEF.

Coordination avec d'autres initiatives connexes

Le projet sera exécuté en étroite coordination avec l'ACDI et en collaboration avec la BID, l'USAID et la Banque Mondiale. Toutes les agences des bailleurs de fonds travaillent en collaboration avec le Gouvernement haïtien à la modernisation du secteur de l'énergie dans le pays. La BID et la BM travaillent pour assurer l'approvisionnement en énergie à Port-au-Prince, y compris la réhabilitation du réseau de distribution, et du vaste barrage de Péligre ainsi que des usines thermales existantes. De même, elles aident le Gouvernement haïtien à élaborer une politique nationale de l'énergie et ses instruments y relatifs via un appui à l'Unité de Gestion du Secteur de l'Energie au sein du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications. De plus, la BID a entamé une phase de planification d'une initiative de promotion de l'énergie renouvelable à l'échelle nationale qui appuiera l'investissement dans toutes les technologies relatives à l'énergie renouvelable afin d'augmenter l'accès à l'énergie et diversifier la matrice énergétique du pays. L'USAID est elle aussi active dans la réhabilitation de petites usines d'hydroélectricité existantes en milieu rural, et est dans la phase de planification d'une vaste intervention dans la région du Nord pour la promotion de l'accès à l'énergie, y compris la renouvelable, pour le développement rural. L'ACDI travaille dans la région du Sud du pays, établissant des réseaux régionaux autonomes et autosuffisants dans des petites villes. Cette initiative de l'ACDI est étroitement liée au projet du PNUD/GEF, puisque les investissements dans de petits projets d'hydroélectricité promus par ce projet s'inscriront dans les réseaux régionaux appuyés par l'ACDI.

Globalement, le projet PNUD/GEF viendra en complément aux initiatives mentionnées ci-dessus des bailleurs, en fournissant une assistance technique au Gouvernement haïtien et à l'EdH et en créant un environnement favorable au développement de petites usines d'hydroélectricité. La composante du projet relative aux politiques fera partie de l'Unité de Gestion du Secteur de l'Energie appuyé par la BM et la BID, poursuivant ces efforts et assurant l'incorporation adéquate de politiques et règlements appuyant le développement de petites usines d'hydroélectricité. Cet effort conjoint de plusieurs agences de bailleurs de fonds et du gouvernement pour la réforme du cadre de régulation du secteur de l'énergie offre une occasion unique d'établir des conditions de régulation favorables au développement des SHP. La composante du projet relative à la promotion des investissements sera directement liée aux efforts de l'ACDI de réhabilitation du réseau régional. La composante relative au renforcement technique au sein de l'EdH aidera le Gouvernement haïtien à améliorer la gestion de toutes les petites usines d'hydroélectricité dans le pays, créant ainsi une base pour la viabilité des efforts de tous les autres bailleurs de fonds dans le pays. De plus, les informations techniques sur la capacité locale et l'expérience sur le terrain générées par le projet viendront durablement alimenter les efforts plus vastes d'investissement dans l'énergie renouvelable actuellement déployés par d'autres bailleurs de fonds (notamment la BID et l'USAID).

Des organisations bailleuses de fonds et des institutions financières internationales actives en Haïti ont établi plusieurs comités sectoriels pour promouvoir la coordination. Le comité pour le secteur de l'électricité, la TSE¹⁵, est

¹⁵ Table Sectorielle Electricité

présidé par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications ; les bailleurs qui y participent sont le Canada, l'Union Européenne, le Gouvernement français, la Banque Interaméricaine de Développement, le PNUD, les Etats-Unis, et la Banque Mondiale. La participation du PNUD à la TSE permet d'assurer que les activités et la stratégie du Projet sont bien coordonnées dans le contexte de l'implication des bailleurs de fonds internationaux dans le secteur énergétique en Haïti, promouvant la collaboration et les synergies et évitant les entrecroisements ou la duplication des efforts.

Finalement, une coordination active sera aussi recherchée avec les initiatives d'aménagement du territoire durable en Haïti, en particulier l'initiative binationale PNUD/GEF dans l'Artibonite, et l'initiative de gestion des bassins versants de la BID/GEF dans le Sud-ouest. Cette coordination aidera à assurer que des pratiques de gestion durable des bassins versants sont incorporées au développement de projets d'hydroélectricité sur petite échelle, protégeant ainsi l'investissement sur le long terme et réduisant la vulnérabilité du projet au changement climatique.

Raisonnement progressif

Scénario de ligne de base : Dans le scénario de ligne de base, il sera difficile de développer le cadre de politiques en appui au fonctionnement durable d'usines d'électricité à énergie renouvelable inscrits dans des réseaux régionaux d'électricité. De plus, la capacité institutionnelle et de coordination limitée au sein de l'EdH et du Gouvernement haïtien constitue une importante barrière au développement d'une stratégie détaillée, pour définir les priorités et mettre en place des modèles commerciaux appropriés. Il manque des règlements, des méthodologies et des procédures techniques à l'EdH pour le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle, y compris le calcul des coûts, les critères de qualité, la gestion des zones de bassins versants, la propriété foncière, et l'approche des concernés et des usagers. A cause du manque de données disponibles (cartographie et actualisation des informations hydrologiques), l'exploitation du potentiel d'Haïti en matière d'hydroélectricité n'explosera pas. Sans un modèle commercial viable et bien défini, des influx de cash pour les investissements dans les SHP sont incertains et les investisseurs privés et (dans une moindre mesure) les organisations bailleuses de fonds exigeront des garanties additionnelles pour financer les petites usines d'hydroélectricité. La constitution de réserves financières sera insuffisante and les capacités techniques et administratives pour le fonctionnement et l'entretien seront inadéquates, rendant incertaine la durabilité des programmes actuels de réhabilitation. Entretemps, la majorité de la population rurale d'Haïti n'a aucun accès à l'électricité.

Sans l'initiative de SSHP proposée, le Gouvernement haïtien et la communauté internationale continueront à travailler de manière ad hoc à la réhabilitation des usines d'électricité et des réseaux existants. Les investissements dans l'électricité thermique draine les ressources disponibles et préviennent le développement d'alternatives à coûts plus faibles pendant leur cycle de vie, y compris l'hydroélectricité sur petite échelle. Sans l'appui soutenu d'une politique, des structures institutionnelles adéquates et des modèles commerciaux viables, l'opportunité de développer et d'étendre les services d'électricité hors des centres urbains ne se matérialisera pas. Par conséquent, le scénario de ligne de base consiste en davantage d'électricité basée sur les combustibles fossiles, le maintien de l'offre de mauvais services d'électricité pour les usagers, et des modèles commerciaux pas viables. Le projet de SSHP proposé vise l'élimination des barrières existantes pour l'investissement dans l'hydroélectricité sur petite échelle en Haïti et la préparation de futurs programmes pour le secteur par le Gouvernement et la communauté des bailleurs, en établissant les conditions adéquates pour la durabilité à long terme.

Scénario de l'Alternative GEF: Le scénario de l'alternative GEF traitera des barrières institutionnelles et de politiques et travaillera directement avec l'EdH et le Gouvernement haïtien à l'élaboration d'une politique et d'un cadre de régulation propices au développement de l'hydroélectricité sur petite échelle. L'initiative de SSHP proposée sera étroitement coordonnée avec la communauté des bailleurs de fonds représentés à la TSE et établira les conditions de base pour la durabilité à long terme de l'approvisionnement en électricité dans des réseaux régionaux. Le Projet poursuivra aussi l'élaboration de politiques visant la réforme du secteur public pour permettre une implication accrue des opérateurs privés dans le secteur de l'énergie. Le projet renforcera substantiellement les capacités administratives et techniques de l'EdH pour monter et gérer les usines de SHP en Haïti et établir un environnement institutionnel solide à cette fin. Le projet SSHP préparera le personnel technique de l'EdH pour le fonctionnement et l'entretien des petites usines d'hydroélectricité via des activités de formation ciblée. En résultat, les capacités de l'EdH d'avoir la technologie SHP et d'en bénéficier seront renforcées à tous les niveaux. Dans le scénario de l'alternative GEF, des informations actualisées seront obtenues et rendues publiques sur les ressources hydrauliques en Haïti, en mettant en place un programme d'évaluation intégrale, y compris les effets du changement climatique et l'utilisation modifiée des sols. En combinaison avec des règlements améliorés sur la gestion des

bassins versants, la propriété foncière et les points d'ordre juridique, cette barrière relative aux informations pour le développement du projet sera de beaucoup réduite.

Dans un dialogue étroit avec le Gouvernement haïtien, le Projet SSHP travaillera à l'établissement de modèles commerciaux viables pour la génération et la distribution de l'électricité en milieu rural, spécifiquement à partir des SHP. Le scénario de l'alternative GEF générera des propositions à soumettre à l'acceptation de l'EdH et du Législatif, visant le renforcement de la viabilité technique et financière du service fourni. Les Effets du Projet établiront des conditions plus solides pour l'investissement dans une nouvelle capacité d'hydroélectricité, ce qui ne saurait se faire sans cette intervention du GEF. Dans le scénario de l'alternative du GEF, l'hydroélectricité améliorera le mélange d'énergie du pays en réduisant la nécessité d'importer du combustible fossile pour satisfaire la demande d'électricité en milieu rural. En remplaçant l'électricité thermique produite avec du fossile (principalement du diesel), le Projet aidera à éviter l'émission de gaz à effets de serre, aussi bien directe qu'indirecte. Dans une certaine mesure, l'approvisionnement accru en électricité remplacera le bois de chauffage en tant que source d'énergie pour les ménages ruraux.

L'appui financier demandé à la GEF pour le Projet est pleinement progressif et constituera une plateforme pour les futures initiatives du Gouvernement haïtien et de la communauté internationale des bailleurs de fonds, particulièrement en solutionnant le problème des barrières institutionnelles et de politiques de haut niveau. Le don de la GEF cible de plus l'élimination des barrières techniques et relatives à l'information, et la démonstration de la viabilité des SHP en Haïti, en préparant et facilitant la construction de trois petites usines d'hydroélectricité.

Durabilité et Possibilité de duplication

Le projet est conçu pour assurer le développement durable de ressources en matière d'hydroélectricité sur petite échelle en Haïti. C'est pourquoi l'emphase du SHP est mise sur le renforcement des capacités de l'EdH et du MTPTC, les institutions nationales impliquées dans le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle. Les aspects du projet relatifs aux politiques et aux règlements développeront un cadre favorable à l'investissement dans l'hydroélectricité sur petite échelle, tandis que des activités de renforcement technique augmenteront les capacités de l'EdH de gérer le développement et le fonctionnement de petites usines d'hydroélectricité. De plus, l'introduction d'acteurs du secteur privé dans le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle dans le cadre de l'IPP proposera une modalité alternative pour l'investissement et le fonctionnement des SHP, allégeant le fardeau de l'EdH en matière de fonctionnement des usines d'hydroélectricité. Contrairement aux efforts de plusieurs autres bailleurs de fonds dans le pays, dans le cadre desquels le financement cible l'infrastructure, l'intervention du PNUD/GEF créera des conditions appropriées pour catalyser l'investissement des secteurs public et privé ainsi que des agences bailleuses de fonds. Cette approche a été choisie par le PNUD et les contreparties nationales parce qu'elle assure pleinement la durabilité des investissements dans l'hydroélectricité sur petite échelle dans le pays. L'établissement réussi de trois petites usines d'hydroélectricité dans le cadre du projet devait entraîner d'autres investissements dans l'hydroélectricité sur petite échelle par des investisseurs privés et la communauté des bailleurs de fonds, qui percevront le développement des SHP comme une alternative viable à l'énergie thermique. En créant un climat de politiques favorable, et en démontrant la viabilité de l'investissement dans l'hydroélectricité sur petite échelle, le projet créera les conditions pour le développement d'autres petites usines d'hydroélectricité et pourra donc être dupliqué en Haïti.

Risques Externes

Risques	Probabilité	Remèdes
1. L'instabilité politique nationale entrave les efforts de réforme des politiques.	Moyenne	En collaboration avec la communauté internationale des bailleurs de fonds, le Gouvernement haïtien a établi un comité sectoriel (TSE) pour renforcer le processus de réforme du secteur national de l'énergie et coordonner les programmes et investissements des bailleurs de fonds. Cela permet un niveau élevé de stabilité et de continuité. Cependant, le rythme d'application des politiques est lent, à cause des capacités institutionnelles limitées du BME et de l'EdH, et de l'accent traditionnellement mis sur les centres urbains. Le projet mitigera ce risque en développant une capacité nationale via la

Risques	Probabilité	Remèdes
		composante sur le renforcement institutionnel. De plus, ce risque est mitigé grâce à une étroite coordination de l'initiative du PNUD/GEF avec le Gouvernement haïtien et d'autres bailleurs de fonds membres de la TSE.
2. Retards dans l'élaboration et l'approbation du cadre de régulation pour les SHP.	Faible	Le projet du PNUD/GEF préparera un cadre de régulation approprié permettant le développement au niveau régional de SHP sur la base des meilleures pratiques internationales et dans un dialogue étroit avec les partenaires de la TSE. Bien que l'approbation formelle puisse prendre du temps, les efforts conjoints du PNUD, des agences bailleuses de fonds, et des investisseurs devraient générer suffisamment de stimulation pour avancer avec les trois SHP pilotes envisagées. De plus, les efforts du projet s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus vaste des bailleurs de fonds (appuyé par la BM et la BID) d'une réforme dans la régulation de l'énergie, créant une opportunité unique d'influencer les politiques nationales en la matière. De ce fait, le risque est donc jugé faible.
3. Risque technique dans la préparation et la construction des SHP.	Faible	Bien que la technologie de l'hydroélectricité sur petite échelle soit bien développée, chaque SHP est unique en ce qui concerne ses travaux de construction et l'accès au terrain. L'expérience du PNUD indique que les compagnies locales manquent en général de capacités de supervision dans les pays où la technologie de l'hydroélectricité sur petite échelle est à introduire. Ce risque est mitigé en offrant un appui technique rapproché, y compris la supervision du projet, aux compagnies locales impliquées. Cette approche contribuera au transfert des connaissances dans le cadre de ce projet.
4. Risques relatifs à la sécurisation des investissements dans les SHP.	Moyenne	Sécuriser l'investissement en Haïti est, par définition, une démarche à risque compte tenu de la situation économique et politique du pays. Dans le cadre de ce projet, la sécurisation du financement pour la construction des trois SHP proposées est critique pour démontrer la viabilité de l'alternative de l'hydroélectricité sur petite échelle et offrir aux usagers concernés un service d'électricité de bonne qualité. Pendant la phase de préparation, le PNUD a développé des liens étroits avec le secteur privé et d'autres agences bailleuses de fonds, tous engagés à travailler dans le contexte haïtien à la promotion de l'investissement dans le secteur de l'énergie. En démontrant la viabilité de l'investissement proposé dans l'hydroélectricité sur petite échelle, via un travail de faisabilité technique et économique, ainsi qu'en promouvant une politique et des règlements favorables, le projet entend attirer une partie de cet investissement dans l'hydroélectricité sur petite échelle plutôt que dans la génération d'électricité thermique.
5. Les désastres naturels ont un impact négatif sur l'exécution des projets	Moyenne	Haïti est située dans une région du monde exposée aux cyclones. De plus, la forte densité démographique et les taux alarmants de déboisement et de dégradation des sols rendent ce pays particulièrement vulnérable aux effets des désastres naturels. De plus, le Changement Climatique devrait faire augmenter la fréquence et l'intensité des cyclones. Cela peut avoir un impact négatif sur les investissements dans l'hydroélectricité sur petite échelle. Le PNUD peut mitiger ce risque en incorporant aux travaux de faisabilité des mesures de pointe contre les intempéries, assurant ainsi que des mesures de mitigation appropriées sont prises en compte dans la

Risques	Probabilité	Remèdes
		conception du projet. De plus, une coordination active sera recherchée avec des initiatives d'aménagement du territoire durables dans le pays, y compris l'initiative binationale du PNUD/GEF dans l'Artibonite et l'initiative de gestion des bassins versants de la BID/GEF dans le Sud-ouest.

Ratio Coût/Efficacité Error! Not a valid bookmark self-reference.

Parmi toutes les alternatives étudiées, le PNUD a déterminé qu'une concentration sur l'élaboration de politiques, le renforcement institutionnel, le développement des capacités, et combler le vide des informations, constitue la stratégie d'exécution la plus efficace. L'efficacité et les résultats de cette initiative du PNUD/GEF seront substantiellement renforcés s'ils s'inspirent de l'expérience de l'ACDI à Jacmel pour renforcer le développement du réseau régional. Le Projet aura de plus une coordination étroite avec des partenaires solides présents depuis longtemps en Haïti (ACDI, BID, USAID). Dans le cadre de l'initiative proposée par le PNUD/GEF, des améliorations dans la régulation seront centralisées, avec des efforts en cours ciblant des réformes dans le secteur, et leur viendront en complément avec des éléments spécifiques pour l'hydroélectricité sur petite échelle. L'élaboration de politiques de haut niveau sera coordonnée via la TSE et en donnant au développement des SHP une position solide au sein de l'EdH.

En adoptant une approche régionale, le Projet donnera des résultats tangibles pour les usagers, ce qui créera un impact visible directement attribuable au Projet. C'est nécessaire pour convaincre les concernés nationaux et internationaux (y compris les fournisseurs de capitaux) que les modalités commerciales appropriées offrent une alternative viable pour fournir aux usagers un service d'électricité fiable et promouvoir le développement économique en milieu rural en Haïti.

Le ratio coût/efficacité du don de la GEF est de US\$16 par tonne d'émission de CO2 directement évitée. Sur la base de la réduction indirecte de l'émission, le ratio coût/efficacité est de l'ordre de US\$1.3/tonne de CO2.

III. CADRE DES RESULTATS DU PROJET:

Ce projet aidera à produire les Effets suivantes du Programme pour le Pays, comme défini en CPAP ou CPD:					
Effet 4.: Développement des capacités et réforme de la gouvernance liées à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles.					
Indicateurs de Effet du Programme pour le Pays:					
Développement des capacités et réforme de la gouvernance liées à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Promotion de la croissance inclusive, sur la base des BDM					
Indicateur 1: Adoption/Création/Application de la Politique pour les Renouvelables en Réseau.					
Indicateur 2: Production d'électricité pendant la période du projet à partir d'usines d'énergie renouvelable connectées à un réseau installées dans la zone d'influence du projet (MWh / an)					
Clé de développement durable et environnement applicable primaire, Zone de Résultat Clé : 4. Expansion de l'accès aux services environnementaux et d'électricité pour les pauvres					
Objectif et Programme Stratégiques Applicable GEF: Objectif CC-4 "Promouvoir l'énergie renouvelable en réseau", Programme stratégique "Promotion d'approches du marché pour l'énergie renouvelable"					
Résultat attendu applicable GEF: "Croissance sur les marchés pour l'énergie renouvelable dans les pays participant au programme"					
Indicateurs de Effet GEF applicables: "tonnes de CO2eq évitées; adoption d'un cadre de politiques donnant aux générateurs d'énergie renouvelable un accès équitable aux marchés; kWh générés à partir de sources renouvelables"					
	Indicateur	Ligne de base	Cibles Fin du projet	Source de vérification	Risques et Suppositions
Objectif du Projet¹⁶ Créer un environnement favorable pour l'investissement public et privé dans de petites usines d'hydroélectricité dans le pays.	(A) Nombre de nouveaux projets SHP en construction; (B) Capital sécurisé pour l'investissement dans les SHP. (C) Pipeline de projets SHP (D) Cadre de Politiques SHP	(A) Aucune SHP actuellement en construction; (B) Secteur privé et bailleurs font montre d'intérêt à investir dans des SHP; (C) Pipeline de projets obsolète et pas fiable; (D) Pas de cadre approprié de politiques pour l'énergie	(A) Trois (3) projets SHP en construction; (B) US\$ 3.2 m. levés pour construction SHP; (C) Pipeline de projets actualise; au moins 8 nouvelles SHP en considération pour construction; (D) Régulation pour l'énergie en place, y compris appui au développement de SHP.	Evaluation, inspection visuelle du projet	Risques (1) Instabilité politique accrue dans le pays; (2) Désastres naturels ont un impact sur l'exécution du projet; Supposition: Gouvernement haïtien reste en ligne avec recommandations pour les politiques énergétiques et projets de réforme de la communauté internationale (BM, BID, USAID, ACDI, PNUD).
Effet 1¹⁷ Un cadre de politiques et de régulation efficace, orienté vers le marché, pour le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle dans le pays, est établi.	(A) Méthodologie pour définir coût de référence et tarif SHP approuvé; (B) Proposition approuvée pour statut juridique/commercial des opérateurs SHP; (C) Résolution approuvée définissant (i) qualité du services; (ii) propriété foncière; (iii) droits relatifs à l'eau et points environnementaux.	(A) Pas de coût et tarif de référence SHP définis; (B) Pas de proposition SHP approuvée; (C) Pas de résolution (a) rédigée ni (b) approuvée.	(A) Coût et tarif de référence SHP définis; (B) Proposition statut opérateurs SHP approuvée; (C) Résolutions (a) rédigée et (b) approuvée.	Propositions et publications officielles	Risques (1) Instabilité politique accrue en Haïti; Supposition: Gouvernement haïtien reste en ligne avec recommandations pour les politiques énergétiques et projets de réforme de la communauté internationale (BM, BID, USAID, ACDI, PNUD).
Effet 2 Les capacités techniques et administrative au sein de	(A) Equipement de mesure acquis et installé; (B) Cartographie des	(A) Pas d'équipement de mesure identifié; (B) Données de 1979, pas de	(A) Equipement de mesure acquis et installé; (B) Cartographie du potentiel hydraulique	Rapports, évaluations, audits	Risques (1) Instabilité politique accrue en Haïti; Supposition: Gouvernement haïtien reste en

¹⁶ Objectif (Atlas output) objet de monitoring trimestriel ERBM et annuel dans APR/PIR

¹⁷ Toutes les Effets objet de monitoring annuel dans l'APR/PIR. Il est fortement recommandé de ne pas avoir plus de 4 Effets.

l'EdH et d'autres concernés nationaux ont été créés pour évaluer, préparer et faire fonctionner l'hydroélectricité sur petite échelle.	régions pertinentes réalisées; (C) Création de l'unité commerciale des SHP au sein de l'EdH ; (D) Capacités internes de l'EdH renforcées. (E) Pipeline de projets créé.	cartographie à l'aide de technologies modernes; (C) Pas d'unité commerciale SPH à l'EdH; (D) Faible capacité à l'EdH pour la gestion des SHP, pas de matériel de formation. (E) Pas de pipeline de projets.	des régions pertinentes réalisées; (C) Unité commerciale SHP établie; (D) Au moins 30 personnels de l'EdH formés pour développement, fonctionnement et entretien SHP; matériel de formation en place. (E) Au moins 8 SHP incluses dans le pipeline de projets de l'EdH et avec accords préliminaires de financement en place.		ligne avec recommandations pour les politiques énergétiques et projets de réforme de la communauté internationale (BM, BID, USAID, ACIDI, PNUD).
Effet 3 Petites usines de production d'hydroélectricité incorporées dans distribution régionale construite et fournissent électricité à usagers.	(A) Etudes de faisabilité pour projets HSP; (B) Financement assuré pour SHP; (C) Usines SHP acquises et en construction; (D) Réseaux régionaux modernisés et pleinement opérationnels; (E) Plans d'affaires pour opérateurs SHP.	(A) Pas d'études de faisabilité; (B) Secteur privé et bailleurs intéressés à investir dans SHP; (C) Pas de nouvelles SHP construites au cours des 20 dernières années; (D) Réseau Jacmel restore, Réseau Les Cayes en mauvais état; (E) Pas de plans d'affaires SHP définis.	(A) 3 études de faisabilité réalisées; (B) Financement assuré pour construction 3 SHP (C) 3 usines SHP en construction; (D) Réseaux de Jacmel et de Les Cayes pleinement restaurés et interconnexion SHP en cours. (E) 3 plans d'affaires approuvés.	Rapports, Etudes et dessins techniques, inspection visuelle.	Risques (1) Instabilité politique accrue en Haïti; (2) Désastres naturels ont un impact sur l'exécution du projet. Supposition: Gouvernement haïtien reste en ligne avec recommandations pour les politiques énergétiques et projets de réforme de la communauté internationale (BM, BID, USAID, ACIDI, PNUD).
Effet 4 Un plan de monitoring et d'évaluation du projet en application, et leçons apprises disséminées.	(A) Rapport d'Evaluation de moyen terme; (B) Rapport d'Evaluation finale; (C) Documentation d'expérience de projet; (D) Partage des résultats du projet.	(A) Pas d'EMT; (B) Pas d'EF; (C) Pas de systématisation de l'expérience SHP en Haïti; (D) Pas de partage d'expérience SHP en Haïti	(A) EMT réalisée; (B) EF réalisée; (C) Publication des leçons apprises; (D) Séminaire pour présenter résultats du projet.	Rapports d'évaluation	

IV. BUDGET TOTAL ET PLAN DE TRAVAIL

ID Octroi:	00058512	ID(s) Projet:	00073248
Titre Octroi:	PIMS 2820 CC MSP Haïti Développement d'Hydroélectricité sur Petite Echelle		
Unité Commerciale:	HTI10		
Titre du Projet:	"Développement d'Hydroélectricité sur Petite Echelle en Haïti"		
No. PIMS	2820		
Partenaire pour l'Exécution (Agence d'Exécution)	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)		

Effet Outcome Atlas GEF	Partie Responsable/ Agent d'Exécution	ID Fonds	Nom du Bailleur	Code Compte Budgétaire Atlas	Description Budgétaire ATLAS	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Total (USD)
Effet #1 Un cadre de politiques et de régulation efficace, orienté vers le marché, a été établi pour le développement de l'hydroélectricité sur petite échelle dans le pays.	MTPTC	62000	GEF	71200	Consultants Internationaux	\$20,000	\$25,000	\$10,000	\$55,000
				71300	Consultants Locaux	\$12,500	\$17,500	\$15,000	\$45,000
				71600	Voyages	\$3,500	\$6,000	\$3,000	\$12,500
				72100	Services Contractuels	\$7,500	\$15,000	\$7,500	\$30,000
				72200	Equipement et meubles	\$5,000	\$0	\$0	\$5,000
				74200	Coûts Audio Visuel & imprimés	\$500	\$1,000	\$1,000	\$2,500
				74500	Divers	\$2,500	\$4,000	\$3,500	\$10,000
					sous-total GEF	\$51,500	\$68,500	\$40,000	\$160,000
Effet #2 Capacités techniques et administrative EdH et autres concernés nationaux créées pour évaluer, préparer et faire fonctionner hydroélectricité sur petite échelle en Haïti	MTPTC	62000	GEF	71200	Consultants internationaux	\$7,500	\$22,500	\$7,500	\$37,500
				71300	Consultants locaux	\$10,000	\$20,000	\$27,500	\$57,500
				71600	Voyages	\$4,000	\$10,000	\$8,500	\$22,500
				72100	Services contractuels	\$42,500	\$50,000	\$35,000	\$127,500
				72200	Equipement et meubles	\$67,500	\$40,000	\$0	\$107,500
				74200	Coûts Audio Visuel & Imprimés	\$3,000	\$3,500	\$3,500	\$10,000
				74500	Divers	\$4,000	\$4,500	\$4,000	\$12,500

					sous-total GEF	\$138,500	\$150,500	\$86,000	\$375,000
Effet #3 Usines d'hydroélectricité incorporées dans distribution régionale et fournissent électricité à usagers	MTPTC	62000	GEF	71200	Consultants internationaux	7,500	5,000	7,500	20,000
				71300	Consultants locaux	12,500	10,000	10,000	32,500
				71600	Voyages	5,000	5,000	5,000	15,000
				72100	Services contractuels	78,000	35,000	58,000	171,000
				72200	Equippement et meubles	16,000	10,000	5,000	31,000
				74200	Coût audiovisuels et imprimés	3,500	4,000	2,500	10,000
				74500	Divers	8,000	4,000	5,500	17,500
					sous-total GEF	\$127,500	\$72,000	\$90,500	\$297,000
Effet #4 Un plan de monitoring et d'évaluation en place, et leçons apprises disséminées	MTPTC	62000	GEF	71200	Consultants internationaux	\$7,500	\$10,000	\$17,500	\$35,000
				71300	Consultants locaux	\$0	\$4,000	\$6,500	\$10,500
				71600	Voyages	\$500	\$3,500	\$3,500	\$7,500
				74500	Divers	\$ 500	\$500	\$1,000	\$2,000
					sous-total GEF	8,500	\$18,000	\$28,500	\$55,000
Administration projet	MTPTC	62000	GEF	71300	Consultants locaux	25,000	20,000	20,000	65,000
				71600	Voyages	5,000	8,000	10,000	23,000
					Total Administration	\$30,000	\$28,000	\$30,000	\$88,000
TOTAL PROJET					363,000	337,000	275,000	\$975,000	

Résumé des fonds:¹⁸

	Total
GEF	\$975,000
PNUD	\$200,000
Gouvernement haïtien (EDH, MTPTC)	800,000
ACDI	1,000,000
TOTAL	\$2,975,000

¹⁸ Le tableau résumé devrait inclure tout les financements de toutes sortes: Financement GEF, cofinancement cash, en nature, etc.

V. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Le projet sera exécuté dans le cadre de la modalité d'Exécution Nationale (National Execution – NEX) du PNUD, ce qui implique qu'une entité gouvernementale assumera la responsabilité d'exécuter le projet. Cette modalité aide à développer le sens de la propriété au sein du pays hôte et à créer les conditions de viabilité. Le PNUD est responsable par devant le GEF, en tant qu'Agence d'Exécution en charge de la gestion financière et de l'atteinte des résultats escomptés du projet. Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications sera l'Agence d'Exécution et aura la responsabilité de l'exécution globale du projet et du progrès vers l'atteinte des objectifs poursuivis. Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications déléguera la responsabilité de l'exécution quotidienne et du monitoring à l'Electricité d'Haïti (EdH). Le Gouvernement haïtien nommera un Directeur de Projet national au sein du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications. Voir l'Organigramme dans la Section IV qui explique la répartition des niveaux institutionnels, de projet et d'activité.

Niveau du Projet

Le Projet établira une Unité de Gestion du Projet (UGP) consistant en un Coordonnateur de Projet et un Administrateur. L'UGP sera logé à l'EdH. Le Coordonnateur du Projet aura la responsabilité des opérations quotidiennes du projet, des comptes financiers, de la soumission de rapports périodiques à la PNUD-CO et de l'allocation du don de la GEF conformément aux plans de travail trimestriels et des budgets, en coordination avec la PNUD-CO. Le Coordonnateur du Projet servira de première personne contact pour le projet pour les communications externes et convoquera les réunions entre l'EdH, le MTPTC et le PNUD. Le Coordonnateur et l'Administrateur du Projet seront recrutés par le Projet et seront de préférence des citoyens haïtiens. L'UGP procédera à la planification et à la supervision du projet, et à ses tâches administratives. L'Equipe du Projet (voir le prochain paragraphe) travaillera sur les points techniques dont traitera le projet.

Niveau des Activités

Le Projet passera des contrats de services consultatifs pour la réalisation de ses activités à Port-au-Prince et sur le terrain. Dans la mesure du possible, des consultants nationaux qualifiés seront recrutés à cette fin ; cependant, l'expertise internationale sera impliquée comme nécessaire dans des domaines techniques clés. Toute l'expertise internationale recrutée par le projet devra participer au programme de développement des capacités dans le cadre du projet afin d'assurer un transfert adéquat des compétences au niveau national. La stratégie d'exit du projet vise l'incorporation de l'équipe de consultants du projet au sein du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications, et l'EdH, comme nécessaire.

Niveau Institutionnel

Le Comité de Pilotage du Projet sera constitué du Directeur National du Projet représentant le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications ; du Directeur de l'EdH ou de son représentant désigné ; et du Représentant Résident du PNUD ou de son représentant désigné. D'autres concernés peuvent être invités aux réunions du CPP, selon les besoins, mais n'auront aucune autorité de prise de décision. Le CPP se réunira chaque semestre pour réviser le progrès du projet et les obstacles rencontrés, et pour prendre des décisions sur des points stratégiques ou critiques. Le CPP est l'autorité supérieure de prise de décision de l'initiative SSHP. Les réunions du CPP seront convoquées par le Coordonnateur du Projet et des réunions extraordinaires se tiendront si jugé nécessaire par l'un des membres du CPP. Des membres du personnel du Bureau Régional et du Siège du PNUD pourront y assister, et, si approprié, le CPP pourra inviter des consultants externes à participer au processus de monitoring.

Pour l'interaction avec les concernés au niveau institutionnel, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication et le PNUD plaideront pour la représentation du Projet au comité sectoriel TSE, qui est une entité déjà bien établie. Il faudra une coordination entre secteurs sur les points relatifs à l'environnement et à l'eau. Le MTPTC restera en contact étroit avec le Ministère de l'Environnement (MdE) et l'agence nationale en charge de l'eau (SNEP). Les points pertinents seront d'abord discutés et feront l'objet d'un accord au sein du CPP, comme et si approprié.

Clause Relative à l'Audit

Le Gouvernement haïtien octroiera des certifications financières périodiques (sous audit annuel) suivant les procédures des Manuels du PNUD-GEF sur la Programmation et les Finances. L'audit peut être réalisé par une entité gouvernementale ou par un auditeur externe approuvé par le Gouvernement.

Le diagramme suivant présente les dispositions institutionnelles formelles définies pour l'exécution de l'initiative du PNUD/GEF « Hydroélectricité sur Petite Echelle » en Haïti. Les partenaires du projet adhéreront à cet arrangement institutionnel. Les modifications à cette structure, agréées par le Comité de Pilotage du Projet, seront soumises au Centre Régional du PNUD pour la région LAC et n'entreront en vigueur qu'avec le consentement écrit du Conseiller Technique Régional.

VI. CADRE DE MONITORING ET D'ÉVALUATION

Le Monitoring et l'évaluation (M&E) du projet se réaliseront conformément aux procédures établies par le PNUD et le GEF, et seront dirigés par l'équipe de projet et la Représentation du PNUD dans le pays (PNUD-CO) avec l'appui du Centre Régional de Services du PNUD au Panama. Le Cadre des Résultats Stratégiques (CRS – voir Section II) présente des indicateurs de performance et d'impact avec leurs moyens de vérification correspondants. Le CRS servira de référence pour le monitoring de l'exécution du projet et pour l'évaluation (indépendante) de la performance et de l'impact. L'unité de gestion du projet préparera un plan de M&E détaillé à présenter à l'atelier de lancement. Cet atelier (voir ci-dessous) constitue une plateforme pour la révision et le raffinement des indicateurs et moyens de vérification, en ligne avec les résultats escomptés du projet.

Monitoring et rapports

Le monitoring du Projet consiste en une série d'activités quotidiennes et périodiques, y compris: (i) monitoring quotidien par l'UGP (Coordonnateur du Projet); (ii) monitoring périodique par le PNUD-CO (Officier du Programme) trimestriellement ou plus fréquemment si approprié; et (iii) monitoring annuel via des Révisions Triparties (MTPTC, PNUD-CO, PNUD/GEF). La Représentation du PNUD dans le pays et le Centre Régional de Service du PNUD au Panama réaliseront des visites au projet et sur le terrain chaque année, et plus souvent si ainsi arrêté dans le Plan Annuel de Travail.

Les rapports sur le monitoring du Projet consistent en la soumission par l'UGP à PNUD-CO de rapports standards périodiques: (i) Rapport de Lancement du Projet, à préparer immédiatement après la réalisation de l'Atelier de Lancement; (ii) Rapport Annuel de Progrès Harmonisé/Révision de l'Exécution du Projet, utilisé par PNUD/CO et le Centre Régional de Services pour étudier le progrès enregistré par le projet et comme intrant pour l'élaboration de rapports au niveau consolidé; (iii) rapports trimestriels de progrès, soulignant les principaux derniers progrès enregistrés par le projet; (iv) évaluations de moyen terme et final du projet.

Atelier et Rapport de Lancement

L'objectif primaire de l'Atelier de Lancement est d'aider l'équipe du projet à comprendre les buts et objectifs du projet et s'en approprier, et de finaliser le Plan Annuel de Travail (PAT). L'Atelier de Lancement sera convoqué par l'UGP (Coordonnateur du Projet) dans les deux mois suivant le lancement du projet, et le Gouvernement hôte (Agence d'Exécution et autres contreparties), les partenaires qui cofinancent le projet, la PNUD-CO et le Centre Régional de Services du PNUD y participeront. Des représentants du Siège du PNUD peuvent y assister comme approprié. La PNUD-CO offrira une assistance à l'Agence d'Exécution pendant la phase de lancement.

L'Atelier de Lancement est une occasion pour toutes les parties de comprendre leurs rôles, fonctions, et responsabilités au de la structure de prise de décision du Projet, y compris les lignes de communication et la soumission de rapports, et les mécanismes de résolution de conflit. Les Termes de Référence pour le personnel du Projet et ses structures de prise de décision seront rediscutés, si nécessaire.

Le Rapport de Lancement sera préparé immédiatement après la réalisation de l'Atelier de Lancement et inclura le Plan Annuel de Travail détaillé pour la première année, divisé par trimestres, spécifiant: (i) les activités et indicateurs de progrès qui orienteront l'exécution; (ii) le budget du projet pour toute la première année d'exécution; et (iii) les exigences de monitoring et d'évaluation pour effectivement mesurer la performance du projet pendant la première année. Le PAT inclura un calendrier des visites de terrain spécifiques, les missions d'appui de la PNUD-CO et RCU ou consultants, ainsi que pour les réunions des structures de prise de décision du projet.

Le Rapport de Lancement inclura de plus une présentation plus détaillée des rôles et responsabilités institutionnels, des actions de coordination et des mécanismes de feedback des partenaires liés au projet. De plus, une section y sera

incluse sur le progrès à date en matière d'implantation du projet et d'activités de démarrage, et une actualisation sur tout changement des conditions externes pouvant affecter l'exécution du projet. Une fois finalisé, le rapport sera distribué aux contreparties du projet qui auront un mois pour y répondre. Avant cela, la PNDU-CO et le Centre Régional de Services du PNUD réviseront le document.

Rapport Annuel de Projet (RAP) / Révision de l'Exécution du Projet (REP)

Le Rapport Annuel de Projet est une exigence du PNUD, qui alimente le processus d'élaboration et de soumission de rapports de la Représentation et qui sert à la Révision Tripartite du Projet (RTP). Le RAP sera préparé chaque année avant la RTP afin que s'y reflète le progrès réalisé dans le respect du Plan Annuel de Travail du projet et d'évaluer la performance du projet en matière d'atteinte des résultats escomptés.

La Révision de l'Exécution du Projet (REP) est un processus de monitoring annuel ordonné par le GEF. Un Rapport d'Exécution du Projet doit être élaboré par la Représentation avec l'équipe de projet. Le REP est dans l'idéal préparé avant la Révision Tripartite, lors de laquelle il sera discuté et fera l'objet d'un accord avec l'équipe du projet, l'Agence d'Exécution, la PNUD-CO, L'Unité de M&E du GEF donne des instructions sur la portée et le contenu des REP annuels. La REP est révisée par le Centre Régional de Services et le Siège du PNUDS, et est ensuite formellement soumis au GEF. Compte tenu des similarités entre la Révision Annuelle du Projet du PNUD et le REP du PNUD, le PNUD a préparé un format standardisé.

Rapports Trimestriels de Progrès (RTP)

Les Rapports Trimestriels de Progrès sont de courts rapports soulignant les derniers progrès réalisés par le projet sur des points clés, à présenter à la PNUD-CO et au bureau régional du PNUD-GEF par l'équipe du projet. Le PNUD rendra disponible un format standard.

Evaluation de Moyen Terme (EMT)

L'Evaluation de Moyen Terme déterminera le niveau de progrès réalisé vers l'atteinte des résultats, et identifiera des actions correctives si nécessaire. Elle se concentrera sur l'efficacité, l'efficience et le respect du calendrier dans l'exécution du projet ; elle mettra en exergue des points en appelant à des décisions et des actions ; et présentera les leçons initiales apprises sur la conception, l'exécution et la gestion du projet. Les conclusions de cette révision seront incorporées en tant que recommandations pour renforcer l'exécution pendant la seconde moitié du projet. L'EMT se réalisera environ vers le milieu de la période d'exécution du projet (après 18 mois), sauf si autrement arrêté avec le PNUD. Les termes de référence pour l'EMT seront préparés par la PNUD-CO selon orientation du Centre Régional de Services du PNUD à Panama.

Evaluation Finale (EF)

Une Evaluation Finale indépendante sera réalisée trois mois avant la réunion de TPR finale. L'EF se concentrera sur les mêmes points que l'EMT et étudiera de plus l'impact et la durabilité des résultats, y compris la contribution du Projet au développement des capacités et à l'atteinte des buts environnementaux globaux. L'EF fera aussi des recommandations pour des activités de suivi. Les termes de référence seront préparés par la PNUD-CO sur orientation du Centre Régional du PNUD à Panama.

Budget de M&E

Le Budget pour le M&E (Effet #4) est de US\$ 60,000 (US\$ 55,000 en don GEF et US\$ 5,000 en cofinancement). Ce budget concerne explicitement les activités de M&E au delà de l'étendue des responsabilités du PNUD en sa qualité d'Agence d'Exécution du GEF et est couvert par des frais IA.

Le tableau suivant présente une proposition de rubriques budgétaires pour les principaux items:

Plan de travail et budget de M&E

Type d'activité M&E	Parties Responsables	Budget en US\$ <i>Temps de l'Equipe de Projet exclus</i>	Temps
Atelier et Rapport de Lancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du Projet ▪ PNUD-CO, PNUD GEF 	Coût indicatif: 12,000	Dans les deux mois suivant le démarrage du projet.
Evaluation de Moyen Terme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur et équipe du projet ▪ PNUD CO ▪ PNUD RCU ▪ Consultants externes (i.e. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif: 16,000	Vers le milieu de la période d'exécution du projet
Evaluation Finale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe et directeur du projet ▪ PNUD CO ▪ PNUD RCU ▪ Consultants externes (i.e. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif: 25,000	Au moins trois mois avant la fin de l'exécution du projet
Dissémination	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD CO ▪ PNUD RCU (comme approprié) ▪ Représentants du Gouvernement 	Coût indicatif: 7,000	
TOTAL COUT indicatif Temps du personnel du PNUD et de l'équipe de Projet, et frais de voyages exclus		US\$ 60,000 (+/- 5% du budget total)	

VII. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce Document de Projet sera l'instrument auquel fait référence comme tel l'Article I de l'Accord Standard de Base d'Assistance entre le Gouvernement haïtien et le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'Agence d'Exécution du pays hôte, aux fins de l'Accord Standard d'Assistance de Base, fera référence à l'agence de coopération gouvernemental décrite dans ledit Accord.

Le Représentant Résident du PNUD en Haïti est autorisé à effectuer à l'écrit les types suivant de révision à ce Document de Projet, dans la mesure où il a vérifié l'accord par l'Unité PNUD-GEF et est assuré que les autres signataires du Document de Projet n'ont pas d'objection aux changements proposés:

- a) Révision ou ajout à toute annexe au Document de Projet;
- b) Révisions n'impliquant pas d'importants changements dans les objectifs, résultats ou activités immédiats du projet mais qui sont dues au réarrangement des intrants déjà arrêtés ou par des augmentations des coûts dues à l'inflation;
- c) Révisions annuelles obligatoires qui entraînent une nouvelle phase pour l'apport d'intrants du projet arrêtés ou l'augmentation de coûts de l'expertise ou autre due à l'inflation ou tiennent compte de la flexibilité en matière de dépenses de l'agence ; et.
- d) Inclusion d'annexes additionnelles et de pièces jointes seulement comme établi ici dans ce Document de Projet.

VIII. ANNEXES

Annexe 1 Termes de Référence pour des membres clés du personnel du projet et principaux sous-contracts

Le Coordinateur du Projet sera responsable de la gestion, de la planification et de la coordination des activités du projet. Il fera la supervision de l'exécution du projet et sera la personne de contact clé pour le projet. Il sera responsable de la préparation des communications avec la Représentation du PNUD et l'institution hôte (EdH), le Directeur National du Projet, le Comité de Pilotage du Projet (CPP), les bailleurs de cofinancement et les concernés pertinents. En coordination avec la Représentation du PNUD, il entreprendra la planification des opérations annuelles, fournira l'orientation pour l'exécution quotidienne et sera responsable de l'exécution effective et efficace des activités du projet conformément aux objectifs globaux du projet. D'autres de ses responsabilités clés incluent superviser l'équipe déléguée au projet par les institutions gouvernementales pertinentes ; préparer les termes de références pour les consultants et les entreprises recrutées pour des tâches techniques spécifiques ; assurer – avec le CPP – la cohérence entre les différents éléments et activités du projet réalisées ou financées par d'autres organisations de bailleurs de fonds ; élaborer des rapports sur le progrès du projet pour le Comité de Pilotage et les réunions techniques. Il relèvera du Directeur National du Projet et de l'Officier de Programme en charge du projet au PNUD. C'est un poste à plein temps pour toute la durée du projet.

L'Administrateur du Projet sera en charge des activités financières et administratives du Projet et du suivi des décaissements des fonds du projet, conformément aux règles et procédures du PNUD. Ses principales tâches incluent les aspects financiers des acquisitions, contrats, recrutements et événements du projet une fois approuvés par le Comité de Pilotage du Projet (ou délégués au PNUD et au Coordonnateur du Projet). Il aide également le coordonnateur à tenir la correspondance quotidienne avec les contreparties, le PNUD et l'EdH, à gérer adéquatement l'administration du projet, faciliter les visites au projet, préparer des invitations (services spéciaux et procédures d'appel d'offres), préparer les informations financières qui alimenteront périodiquement la préparation des rapports et le M&E (y compris les évaluations indépendantes), préparer les requêtes de paiement sur demande de la PNUD-CO ; et faire des recommandations pour le meilleur usage des ressources et l'exécution des budgets. Il relèvera du Coordonnateur du Projet.

Le Directeur Technique du Projet sera responsable de l'exécution et de la gestion opérationnelle des activités techniques du projet. Il travaillera de concert avec le Coordonnateur du Projet et se concentrera sur le contenu plutôt que sur les aspects administratifs du projet qui seront gérés par le Coordonnateur et l'Administrateur du Projet. Le Directeur Technique du Projet préparera les activités du projet, des contrats, et gèrera la planification et les ressources humaines en étroite collaboration avec le Coordonnateur du Projet. De plus, il utilisera ses connaissances thématiques et son expertise au bénéfice du projet, et participera à l'exécution directe des activités du Projet. Il servira de chef d'équipe des consultants locaux recrutés par le projet et orientera les consultants externes de court terme.

Pour cette intervention, il est prévu que le Directeur Technique du Projet opère depuis Port-au-Prince et nomme un assistant pour diriger l'équipe sur le terrain. Le Directeur Technique du Projet devra voyager souvent en Haïti et maintenir une étroite relation de travail avec des collègues ayant des initiatives partenaires.

Annexe 2 Ligne de Base et Calculs de la Réduction d'Emissions

Méthodologie et calcul des réductions d'émissions de CO2

La méthodologie pour déterminer les réductions dans les émissions de CO2 attribuables au Projet de SSHP est basée sur le Manuel du GEF¹⁹. Il y a des bénéfices directs et indirects:

Bénéfices directs associés à l'investissement dans trois projets de SHP, avec une capacité installée totale de 700 kW (0.7 MW);

Bénéfices indirects: associés à la contribution du Projet à une transformation du marché portant d'autres acteurs à lancer et financer des projets de SHP dans une période maximum de 10 ans après la fin du projet.

Il n'y a pas de réduction directe après le projet liée aux ressources financières revolving. Le tableau suivant (basé sur le Manuel du GEF, page 2) résume la méthodologie utilisée :

Type de réduction d'émission de GES	Directe (A)	Indirecte (B)
Composante exemple d'une intervention du GEF pouvant causer ce type de réduction d'émission de GES	Investissement dans 3 projets de SHP en tant qu'alternative zéro-carbone à la génération d'électricité à partir du diesel	Transformation du marché
Niveau cadre log (SRF)	Effet/résultat #4	Impact à moyen terme (4-10 ans)
Méthode de quantification	Evaluation du projet (similaire à CDM)	Approche de haut en bas basée sur le potentiel technique et commercial des SHP en milieu rural.
Qualité de l'évaluation	Basée sur des paramètres vérifiables techniques de projet (marge d'erreur dans les 30%).	Basé sur : (i) supposition que les enquêtes existantes sur le potentiel des SHP est réaliste ; (ii) down-scaling du potentiel commercial des SHP ; (iii) niveau 2 de facteur de causalité du GEF (40%) ; les chiffres en résultant sont indicatifs pour l'ordre d'atteintes de CO2.

A. Bénéfices directs en termes de GES.

Les bénéfices directs du Projet découlent de l'investissement dans trois projets de SHP dans le cadre de ce MSP. A partir d'une liste existante de sites identifiés/Projets de SHP, ces projets seront vraisemblablement:

¹⁹ "Manuel pour le calcul des bénéfices en termes de GES des projets du GEF : Projets d'Efficiency de l'Energie et Energie Renouvelable", GEF/C.33/Inf. 18, 16 avril 2008.

- Petite Rivière (75 kW);
- Ti l'Etang (300 kW); et
- Gaillard (réhabilitation, environ. 325 kW).

Pour davantage de flexibilité, l'initiative SSHP du PNUD/GEF s'engage à assurer des investissements dans trois petites usines d'hydroélectricité avec une capacité installée totale de 700 kW (0.7 MW).

L'intensité en CO₂ de l'alternative de la ligne de base (génération par diesel) est 0.9 kg de CO₂/kWh. Le coût de l'électricité pour les usagers est estimé à US\$0.12 par kWh.

Principaux chiffres pour les projets de SHP:

Capacité installée:	0.7 (MW)
Durée de vie:	20 (ans)
Facteur de charge initiale:	40 (%)
Augmentation annuelle de la demande (Facteur charge):	3.5 (%)
Disponibilité technique:	> 95 (%) (pas pris en considération dans le calcul)

Production d'électricité:

Production totale d'électricité (années 1-20):	69,412 (MWh)
Production moyenne d'électricité:	3,471 (MWh/an)
Facteur de charge moyen:	57 (%)
Total émissions CO ₂ évitées (années 1-20):	62,471 (tonnes de CO ₂)
Moyenne émissions CO ₂ évitées:	3,124 (tonnes CO ₂ /an)

B. Bénéfices indirects en termes de GES à partir de la transformation du marché

Les bénéfices indirects du Projet en termes de GES sont associés à la contribution du Projet à la transformation d'un marché où d'autres acteurs lancent et financent des projets de SHP dans une période maximum de dix ans après la fin du projet. Ces bénéfices seront évalués en utilisant une approche de haut en bas, à l'aide d'estimations conservatrices.

Selon les suppositions, un potentiel technique de 200 MW existe²⁰, dont 50% peuvent être commercialement développés (100 MW), et 25 MW de ce potentiel sont développés au cours des dix prochaines années. Utilisant un facteur de causalité GEF de 40% (niveau 2, « modeste et substantiel »), la capacité pouvant être imputée à l'intervention du PNUD/GEF est : 40%*25 MW = 10 MW.

Nous présumons de plus d'un facteur de charge moyen de 50% ; le total de production d'électricité indirecte est donc : 10 MW * 50% * 20 ans * 8760 heures = 876,000 MWh pendant la durée de vie et 43,800 MWh par an. Avec une intensité d'émission de 0.9 tonnes de CO₂/MWh pour l'option de la ligne de base (diesel) – pour laquelle un virage de la ligne de base est peu vraisemblable – le total d'émissions indirectement évitées est:

876,000 MWh * 0.9 tonnes de CO₂/MWh = 788,400 tonnes de CO₂ pendant durée de vie (39,420 tonnes de CO₂ par an).

²⁰ Cette estimation (200 MW) est basée sur des listes de sites de SHP disponibles parmi bailleurs BME et Canada et compagnies privées.

Annexe 3: Plan stratégique du PNUD: Domaines clés de concentration + domaines clés de résultats + Effets provisoires d'entreprise

<i>Domaine clé de concentration</i>	<i>Domaine clé de résultats</i>	<i>Effets provisoires d'entreprise</i>
Réduction de la pauvreté et atteinte des BDM	1. Promotion de la croissance inclusive, égalité des genres et atteinte des BDM..	1. Stratégies de développement national basées sur les BDM promeuvent la croissance et l'emploi, et réduisent les inégalités économiques, sociales et de genre.
		2. Capacités nationales et locales renforcées pour planifier, faire le monitoring, soumettre des rapports et évaluer les BDM et priorités nationales de développement connexes, y compris dans le cadre des ressources.
		3. Les politiques, institutions et mécanismes qui facilitent le renforcement du pouvoir des femmes et des filles sont renforcés et appliqués.
		4. Les cadres de politiques macroéconomiques, la capacité de soutenir dette, et des stratégies de financement public font la promotion de la croissance inclusive et sont en ligne avec l'atteinte des BDM.
		5. Capacités renforcées des gouvernements locaux et d'autres concernés pour stimuler le développement local participatif pour les BDM.
		6. Politiques, stratégies et partenariats établis pour la promotion de la collaboration entre les secteurs public et privé, et le développement du marché est d'un bénéfice pour les pauvres et assure que les ménages à faibles revenus et les petites entreprises ont accès à une vaste gamme de services financiers et juridiques.
	2. Stimulation de la globalisation inclusive	1. Capacités renforcées des pays en développement d'entrer dans la compétition internationale et de négocier, interpréter et mettre en œuvre des accords sur le commerce, la propriété intellectuelle, et les investissements en priorisant la réduction de la pauvreté et des inégalités, et le développement humain.
		2. Capacités nationales renforcées de négocier et gérer les finances de développement, y compris l'aide et la dette, en ligne avec l'atteinte des BDM et d'autres buts de développement établis au niveau international.
	3. Mitigation de l'impact du SIDA sur le développement humain.	1. La réponse au SIDA intégrée aux stratégies de réduction de la pauvreté, plans de développement national basés sur les BDM, et processus macroéconomiques.
		2. Capacité nationale renforcée pour la gouvernance inclusive et la coordination des réponses au SIDA, et participation accrue des entités de la société civile et des personnes vivant avec le VIH dans la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes relatifs au SIDA.
		3. Politiques et programmes mis en œuvre via des approches incluant plusieurs concernés pour protéger les droits humains des personnes affectées par le SIDA. Mitiger la vulnérabilité liée au genre, et gérer l'impact su SIDA sur les femmes et les filles.
		4. Accélérer l'exécution des fonds pour le SIDA et les programmes financés via les initiatives multilatérales de financement, y compris le Fonds Mondial contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria.
Gouvernance Démocratique	1. Stimulation de la participation inclusive	1. L'engagement civique, via des organisations de la société civile, des associations de volontaires, des syndicats, des partis politiques, permet à tout le monde d'influencer les politiques publiques.
		2. Les lois, processus et institutions électorales renforcent la participation inclusive et l'administration électorale professionnelle.
		3. Les canaux de communication appuient la responsabilité du gouvernement et sa transparence via l'e-gouvernance, le journalisme indépendant, et les politiques d'accès aux informations.
	2. Renforcement des institutions de gouvernance responsive.	1. Les niveaux nationaux, régionaux et locaux de gouvernance étendent leurs capacités e gérer l'offre équitable de services publics et appuient la réduction des conflits.
		2. Les législateurs, les élus régionaux, et les assemblées régionales ont une capacité institutionnelle renforcée leur permettant de représenter leurs électeurs plus efficacement.

		3. Des systèmes judiciaires efficaces, responsables et justes font la promotion du règne de la loi y compris dans des processus formels et informels, avec une due considération des droits des pauvres, des femmes et des groupes vulnérables.
	3. Appuyer les partenaires nationaux pour la mise en œuvre de pratiques de gouvernance démocratique ancrées dans les droits humains, l'égalité des genres et l'anti-corruption.	1. Capacité renforcée aux niveaux nationaux, régionaux et locaux de centraliser les droits humains dans les politiques et institutions gouvernementales. 2. Capacité renforcée aux niveaux nationaux, régionaux et locaux de centraliser l'égalité des genres dans les politiques et institutions gouvernementales. 3. Capacité renforcée aux niveaux nationaux, régionaux et locaux de mettre en œuvre des initiatives contre la corruption.
Prévention de crises	1. Renforcer les capacités de gestion des conflits et risques de désastres.	1. Solutions trouvées pour la gestion des risques de désastres naturels et la prévention des conflits via une analyse commune et inclusive : dialogue entre le gouvernement, les acteurs pertinents de la société civile et d'autres partenaires (i.e., l'ONU, d'autres organisations internationales, des partenaires bilatéraux). 2. Désastres – capacités nationales renforcées, y compris la participation des femmes à la prévention, la mitigation et la réduction, et la réponse à l'impact des chocs systémiques des désastres naturels. 3. Conflits – Capacités nationales renforcées, y compris la participation des femmes, à la prévention, réduction et mitigation, et la réponse à l'impact des conflits violents. 4. Autres.
	2. Renforcement de la gouvernance post-crise	1. Reprise post-crise précoce des fonctions de gouvernance locale pour faciliter le redressement. 2. Désastres – capacité renforcée de gouvernance post-désastre, y compris des mesures pour assurer la réduction des vulnérabilités à l'avenir. 3. Conflits – capacité renforcée de gouvernance post-conflit, y compris des mesures pour la prévention de la reprise du conflit. 4. Autres.
	3. Restauration des bases pour le développement au niveau local.	1. Egalité des genres et renforcement du pouvoir des femmes renforcés dans des situations post-désastre et post-conflit. 2. Conflits – sécurité communautaire et cohésion sociale restaurés après le conflit. 3. Infrastructure socioéconomique restaurée après la crise, économie réactivée et emplois créés, groupes affectés par la crise revenus et réintégrés. 4. Autres
Environnement et développement durable	1. Centralisation de l'environnement et de l'énergie.	1. Capacité nationale renforcée de centraliser les préoccupations liées à l'environnement et à l'énergie dans les plans de développement national et les systèmes de mise en œuvre. 2. Autres
	2. Catalyser les finances pour l'environnement.	1. Les pays développent et utilisent des mécanismes de marché en appui à la gestion de l'environnement. 2. Autres.
	3. Promotion de l'adaptation au changement climatique.	1. Capacité renforcée des pays en développement de centraliser des politiques d'adaptation au changement climatique dans les plans de développement national. 2. Autres
	4. Expansion de l'accès aux services environnementaux et énergétiques pour les pauvres.	1. Capacité renforcée des institutions locales de gérer l'environnement et d'étendre les services environnementaux et énergétiques, spécialement pour les pauvres. 2. Autres